

Sujet : Tr: Re: Dossier de demande d'autorisation temporaire - centrale d'enrobage
De : HERBERT Frédéric (Adjoint à la cheffe de subdivision) - DREAL Occitanie/UID-31-09/ENV3 <frederic.herbert@developpement-durable.gouv.fr>
Date : 27/09/2019 11:08
Pour : BATTISTELLA Joelle - 09 ARIEGE/PREFECTURE/SECRETAIRE GENERAL/DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE ET DE L APPUI TERRITORIAL/BUREAU DE L APPUI TERRITORIAL/CELLULE ENVIRONNEMENT <joelle.battistella@ariege.gouv.fr>

Joelle,

ci-dessous les avis de la DDT

Frédéric Herbert
Inspecteur de l'Environnement
DREAL Occitanie
Unité Inter- Départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
Subdivision ENV3
Mèl : frederic.herbert@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 05.61.65.85.50 Fax: 05.61.65.85.59

----- Message transféré -----

Sujet : Re: Dossier de demande d'autorisation temporaire - centrale d'enrobage
Date : Wed, 10 Apr 2019 10:09:07 +0200
De : GARY Sylvain - DDT 09/SER/BioFor <sylvain.gary@ariege.gouv.fr>
Organisation : DDT 09/SER/BioFor
Pour : frederic.herbert@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour Frédéric

En complément du message de P. Neveu, je t'informe que ce projet n'appelle pas de remarques du service environnement risques de la DDT09.

Est-ce qu'il te faut un avis écrit ?

Bonne journée

Direction Départementale des Territoires de l'Ariège	Sylvain GARY Service environnement risques Unité Biodiversité Forêt 10, rue des Salenques - B.P. 10102 - 09007 Foix Cédex Tel : 05 61 02 15 16 Courriel : sylvain.gary@ariege.gouv.fr Site Internet : www.ariege.gouv.fr
---	---



Soyez éco-citoyen : n'imprimez ce courriel que si nécessaire en recto-verso - noir et blanc

Le 10/04/2019 à 08:15, NEVEU Philippe (chef de cellule environnement risques-sécurité défense aérodromes) - DDT 09/SER/RISQUES a écrit :

Bonjour,

Vis à vis des risques naturels, le dossier nous semble compatible avec le PPR .

Cordialement.

Direction Départementale des Territoires de l'Ariège	Philippe NEVEU Service Environnement Risques Unité Risques 10, rue des Salenques - B.P. 10102 - 09007 Foix Cédex Tel : 05 61 02 15 13 Courriel : philippe.neveu@ariege.gouv.fr Site Internet : www.ariege.gouv.fr
---	--



Soyez éco-citoyen : n'imprimez ce courriel que si nécessaire en recto-verso - noir et blanc

Le 02/04/2019 à 11:05, HERBERT Frédéric (Adjoint à la cheffe de subdivision) - DREAL Occitanie/UID-31-09/ENV3 (par Melanissimo) a écrit :

Bonjour à tous les 2,

La société Malet Grands Chantiers a déposé le 29/03/2019 un dossier de demande d'autorisation temporaire (6 mois renouvelable une fois) pour l'exploitation d'une centrale d'enrobage sur la commune de Saverdun (sur le site de la carrière BGO).en application de l'article R.512-37 du code de l'environnement, je sollicite l'avis de vos services sur ce dossier (en PJ) sous un délai de 15 jours. Passé ce délai, votre avis sera réputé favorable.

en vous remerciant par avance,

Cordialement,

--

Frédéric Herbert
Inspecteur de l'Environnement
DREAL Occitanie
Unité Inter- Départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
Subdivision ENV3
Mèl : frederic.herbert@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 05.61.65.85.50 Fax: 05.61.65.85.59